



Le 19 janvier dans la durée !

Les annonces d'hier soir de la Première Ministre entraînaient une réaction unanime des organisations syndicales françaises au cours d'une conférence de presse des 8 secrétaires généraux à la Bourse du Travail de Paris et un communiqué commun qui appelait à une première journée de mobilisation, le 19 janvier 2023.

Cette action de grève et de manifestation se situe juste avant la présentation du projet de loi au conseil des Ministres, le 23 janvier.

Pour FO Ile-de-France, la réforme annoncée est claire : tous les Français, qu'ils soient du privé ou du public, devront travailler plus longtemps, les régimes spéciaux sous couvert de discussions sur la pénibilité disparaissent et le code des pensions civiles et militaires est attaqué dans ses fondements même alors que "cerise sur le gâteau" l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisations s'appuyant sur la loi Touraine, est mise en œuvre. Le tout bien évidemment présenté par le gouvernement pour sauver le régime par répartition alors que le Président de la République, il y a peu de temps, le cassait avec sa volonté de mettre en place un régime universel par points, comme il en existe un en Suède.

FO Ile-de-France, dans ses revendications, soutient qu'il ne peut y avoir aucun recul de l'âge, que 62 ans c'est déjà trop, dans le même temps où elle développe la nécessité de maintien de tous les régimes. Elle s'oppose également à l'allongement de la durée de cotisations et exige le retrait du projet de loi.

2/3 des Français, dans tous les sondages s'accordent à dire qu'ils sont opposés à cette réforme et il est savoureux d'entendre un journaliste de LCI ou de CNEWS dès hier soir annoncer sans plaisanter que 71% des Français sont favorables à une réforme des retraites portant sur un retour à un départ à 60 ans. Nous faisons partie de ces 71% de Français.

Plus que jamais la nécessité de réunir partout des assemblées générales permettra débats et prises de positions pour assurer la grève dans les entreprises et que les manifestations prennent la même ampleur et même davantage qu'en 1995.

Soyons cependant attentifs à ce que ce mouvement ne soit pas le « remake » des opérations « saute-moutons » que nous avons connu trop souvent et qui conduisent à la démobilisation.

Ce mouvement doit s'ancrer dans la durée. C'est pour cela que les assemblées générales doivent débattre et décider de la reconduction de la grève.

Dès le 19 janvier, il faudra se saisir de toutes les occasions pour s'engager résolument dans la lutte contre cette contre-réforme néfaste pour l'ensemble de la classe ouvrière. Comme le déclarait d'ailleurs le secrétaire général de la CGT-FO sur BFM TV dès hier soir.

Le temps est maintenant à la mobilisation et à la lutte. Nous y sommes prêts depuis quelques temps déjà.

**IL FAUT Y ALLER !
IL FAUT GAGNER !
Retrait du projet de loi Macron-Borne-Ciotti**